

Compte rendu du conseil municipal du 4 avril 2014

Présents : Bernard Pignard, 1er adjoint sortant suppléant Monsieur de Caumont
Nathalie Arrigoni, Nicole Boulard, Frédéric Cosson, David Deboissy, Cédric Etiembre, Magali Fardao, Pascal Gautier, Fabrice Honoré, Patrice Honoré, Evelyne Maillard, Marie-Christine Moulin, Franck Pohnu, Patricia Poirier, Maurice Vinette, Laetitia Yvon, conseillers municipaux

Bernard Pignard déclare l'installation des membres du conseil municipal. Il nomme Evelyne Maillard secrétaire de séance puis passe la présidence de l'assemblée à Maurice Vinette, doyen d'âge.

Maurice Vinette énonce les modalités d'élection du maire et de ses adjoints. Il nomme deux assesseurs : Magali Fardao et Nathalie Arrigoni.

Election du maire

candidats : Frédéric Cosson
Pascal Gautier

Il est procédé au vote à bulletin secret. Frédéric Cosson est élu avec 12 voix. Pascal Gautier obtient 3 voix.

Maurice Vinette proclame Frédéric Cosson, maire. Ce dernier est immédiatement installé.

Le maire prend la présidence de l'assemblée. Il expose que le conseil va procéder au vote déterminant le nombre d'adjoints. Il expose qu'il souhaite que les élus s'impliquent pleinement dans leur rôle et considérant l'ampleur du travail à venir, il est nécessaire de désigner 4 adjoints au maire.

Pascal Gautier pose la question de l'engagement des candidats à diminuer de 20 % les indemnités. Frédéric Cosson explique que le calcul sera fait sur la base de trois indemnités moins 20 % réparties entre les quatre adjoints au maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Il est procédé au vote à bulletin secret du nombre d'adjoints.

4 adjoints	13 voix
3 adjoints	1 voix
1 adjoint	1 voix

Election des adjoints au maire

1^{er} adjoint

candidats : Evelyne Maillard
Pascal Gautier

Il est procédé au vote à bulletin secret. Evelyne Maillard est élue avec 12 voix. Pascal Gautier obtient 3 voix.

2^{ème} adjoint

candidats : Fabrice Honoré
Pascal Gautier

Il est procédé au vote à bulletin secret. Fabrice Honoré est élu avec 12 voix. Pascal Gautier obtient 3 voix.

3^{ème} adjoint

candidats : Magali Fardao
Pascal Gautier

Il est procédé au vote à bulletin secret. Magali Fardao est élue avec 12 voix. Pascal Gautier obtient 3 voix.

4^{ème} adjoint

candidats : Maurice Vinette
Pascal Gautier

Il est procédé au vote à bulletin secret. Maurice Vinette est élu avec 12 voix. Pascal Gautier obtient 3 voix.

Fixation du taux des indemnités du maire et des adjoints

Le maire propose de passer le taux de 31 à 25.
adopté à l'unanimité.

Elections des membres des commissions

Commissions obligatoires

CCAS

Frédéric Cosson, président
Magali Fardao
Franck Pohu
Marie-Christine Moulin élus à l'unanimité

Commission d'appel d'offre

Frédéric Cosson
Cédric Etiembre
Pascal Gautier
Laetitia Yvon
Fabrice Honoré
Patrice Honoré élus à l'unanimité

Commissions facultatives 7 membres maximum

Le maire est membre de toutes les commissions.

Commission communication

Nathalie Arrigoni	12 voix	élue
Evelyne Maillard	12 voix	élue
David Deboissy	11 voix	élu
Magali Fardao	12 voix	élue
Nicole Boulard	12 voix	élue
Franck Pohu	12 voix	élu
Patricia Poirier	12 voix	élue
Cédric Etiembre	1 voix	
Fabrice Honoré	1 voix	
Pascal Gautier	3 voix	

Commission des travaux

Fabrice Honoré	
Cédric Etiembre	
Laetitia Yvon	
Maurice Vinette	
Patrice Honoré	élus à l'unanimité

Commission école et cantine

Magali Fardao	
Franck Pohu	
Maurice Vinette	
Marie-Christine Moulin	
Cédric Etiembre	
Laetitia Yvon	élus à l'unanimité

Commission vie locale et associative

Maurice Vinette
Nathalie Arrigoni
Franck Pohu
Patricia Poirier
Nicole Boulard
Evelyne Maillard

Autres instances

Syndicat de la Belle Etoile

Maurice Vinette	
Frédéric Cosson	élus à l'unanimité

SIVOS

Magali Fardao	
Cédric Etiembre	
Marie-Christine Moulin	
Frédéric Cosson	élus à l'unanimité

Syndicat d'eau de Montreuil

Frédéric Cosson, titulaire
Fabrice Honoré, suppléant
Patrice Honoré, titulaire
Nicole Boulard, suppléant élus à l'unanimité

Association de la cantine

Frédéric Cosson, président
Magali Fardao
Cédric Etiembre
Maurice Vinette
Marie-Christine Moulin élus à l'unanimité

Référents EDF

Frédéric Cosson
Laetitia Yvon élus à l'unanimité

Référent sécurité routière

Maurice Vinette élu à l'unanimité

Correspondant défense

David Deboissy élu à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Les réunions du conseil municipal auront généralement lieu le mardi à 20h30.

Les conseillers municipaux expriment le souhait de visiter les bâtiments de la commune.

Le maire doit rencontrer Monsieur Leray du Trésor Public. Il sera invité au conseil municipal pour le vote du budget.

Le maire présente les attributions de ses adjoints :

1^{ère} adjointe : Communication et délégué communautaire

2^{ème} adjoint : Travaux et voirie

3^{ème} adjointe : Cantine et affaires scolaires

4^{ème} adjoint : Vie locale et associative